

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 26 janvier 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt six janvier à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Treignat, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 19 janvier 2026

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 25

Étaient présents : Mesdames et Messieurs COULANJON J., N. DESSALLES, DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL, LECLERC C., CHARRET T., AGUILLAUME V., ABRANOWITCH S., PENAUD JP., BOUTET S., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., GRIDAINE P., VERMEZ N., COFFIN D., NOWAK P., ROUYAT H., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C., PETIT E., PALLIOT JM
Délégués excusés : DOUSSET B., AVELINE P. (pouvoir à S. ABRANOWITCH), ANTONIOTTI L.,

Validation de la carte touristique

Le Président présente au Conseil Communautaire la version mise à jour de la carte touristique de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel intégrant les modifications apportées à la suite des échanges et validations intervenus. Il est précisé que cette carte constitue un outil de valorisation touristique du territoire et de promotion de ses atouts patrimoniaux, naturels et culturels.

Afin de permettre sa diffusion auprès du public, notamment à l'occasion du Salon des patrimoines des 28 février et 1^{er} mars 2026, il est proposé de valider l'impression de la carte touristique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ de valider la carte touristique communautaire dans sa version présentée ;
- ✓ d'autoriser l'impression de la carte touristique en vue de sa diffusion, notamment lors du Salon des patrimoines des 28 février et 1^{er} mars 2026 ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Pour copie conforme,
Huriel, le 29 janvier 2026
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

